

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 18
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 FÉVRIER

BLANC ET NOIR

Que veut le gouvernement de la République ? Quel but cherche-t-il à atteindre ? Le pays se le demande vainement.

D'accord avec de nombreux républicains, nous reconnaissons que depuis longtemps nous avons l'apparence d'un gouvernement.

Mais enfin le ministère, accomplissant tout au moins l'expédition des affaires, vit-il autrement qu'au jour le jour ? Pas de programme politique, pas d'idées arrêtées !

Quand un ministre dit blanc, un autre dit noir.

Les dissentiments qui travaillent le cabinet ne sont un mystère pour personne.

Un seul exemple : la Chambre reprend la discussion du projet de loi sur le relèvement des tarifs des céréales et des bestiaux de provenance étrangère.

On sait que le cabinet, divisé en deux camps, s'est rallié sur le terrain d'une réserve complète, d'un mutisme absolu. L'admiration publique n'est pâmée d'aise devant cette étrange posture. Mais voici qui est plus étrange :

En réponse aux doléances patriotiques des représentants des sociétés agricoles de tous les départements de la France, un ministre, celui de l'agriculture, leur a donné l'assurance qu'il ferait tous ses efforts pour faire triompher les légitimes revendications en faveur de notre production nationale. Aux délégués des chambres syndicales de France, réclamant au contraire la libre introduction et la libre circulation des céréales et des bestiaux, un ministre, celui du commerce, répond : « Je partage tout à fait vos sentiments ».

Le ministre de l'agriculture dit blanc ! le ministre du commerce dit noir !

Encore plus étrange : le président du conseil, sollicité par les comités des sociétés d'agriculture, tout en exprimant ses regrets pour raison d'ordre gouvernemental —

alors que le rôle d'un gouvernement est précisément de ne pas se dérober quand les intérêts du pays sont gravement en jeu — dévoile ses préférences personnelles pour la protection agricole.

Le Président de la République reçoit les délégués des chambres de commerce venant protester, sous le patronage du ministre des postes, contre le projet de loi sur les céréales, objet qu'il ne peut intervenir en faveur des protestataires, à cause de son rôle de chef d'Etat ; mais il exprime le regret qu'on ait soulevé cette question à l'heure actuelle, infligeant ainsi un blâme à la Chambre.

Le président du conseil dit blanc ! le Président de la République dit noir !

De plus en plus étrange : un membre du cabinet, président d'une société agricole en même temps que ministre des finances, dit blanc à ses collègues agricoles et à ses administrés dit noir !

La France peut se vanter d'avoir un cabinet blanc et noir tout à la fois ; un gouvernement simultanément blanc et noir !

Si ce ministère, si ce gouvernement réalisant une telle entente dans la gestion de nos affaires intérieures, financières, diplomatiques, militaires, le pays peut dormir tranquille et les électeurs continuer à voter pour les candidats républicains ! Nous attendrons sous l'orme le retour de la prospérité et de la grandeur nationales ! EDMOND ROBERT.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ELECTIONS ALLEMANDES

On connaît le résultat complet des élections allemandes de lundi. On compte 198 septennalistes et 129 antiseptennalistes, en admettant que tous les membres du centre votent contre les projets de M. de Bismarck. Il paraît certain que le gouvernement peut compter sur le quart des soixante ballottages qui auront lieu le 2 mars.

La victoire de M. de Bismarck est donc complète et il est probable qu'il saura met-

tre à profit le mot célèbre : Ce n'est pas le tout de vaincre, il faut savoir profiter de sa victoire.

La lutte pour le scrutin de ballottage est commencée. Elle est déjà très accentuée.

Le parti libéral place la lutte sur le terrain économique. Il préconise, pour couvrir les frais militaires qu'occasionnera le septennat, un impôt sur les revenus supérieurs à 6,000 marks.

Le comité central socialiste a lancé aujourd'hui un appel aux électeurs socialistes, les invitant à voter, au scrutin de ballottage, pour tous les candidats de l'opposition.

Le Paris juge assez justement la situation de l'Allemagne après le succès électoral de M. de Bismarck :

« Le vote, désormais acquis du septennat, est par conséquent un gage sérieux de paix. En est-il une certitude ? Il nous paraît hasardeux de l'affirmer.

« C'est en effet, il n'est guère admissible que la question du septennat ait été la seule cause, et même la cause déterminante de la dissolution du Reichstag élu le 28 octobre 1884. Depuis longtemps, cette mesure était arrêtée dans l'esprit du chancelier ; il a condamné le Reichstag le jour où il a été convaincu qu'il n'en obtiendrait pas les ressources financières au moyen desquelles il prétend affranchir l'empire de la tutelle des Etats confédérés.

« Le monopole du tabac et de l'alcool n'est pas pour lui une simple mesure fiscale : c'est l'instrument de l'indépendance de l'empire, le moyen le plus puissant de consolidation de l'œuvre à laquelle il a voué sa vie.

« Mais on comprend qu'il n'ait pas voulu faire de cette question sa plate-forme électorale : un impôt de cinq ou six cents millions est un appât auquel les électeurs résistent sans effort.

« Pour entraîner le pays, pour lui arracher une Assemblée dévouée, il fallait toucher, alarmer son patriotisme ; de là, la présentation hâtive du projet de loi portant

renouvellement du septennat, qui n'expire, comme chacun sait, que le 1^{er} avril 1888.

« Il a réussi. Il s'agit maintenant de savoir si la majorité qui va, dans quelques jours, voter le septennat, demeurera la majorité quand on lui proposera le monopole du tabac, qui coûtera 200 millions de marks aux contribuables, et le monopole de l'eau-de-vie, qui leur en coûtera 350 millions.

« Il s'agit de savoir si les libéraux nationaux, qui paraissent avoir le plus gagné au scrutin de lundi, vaincront les répugnances ou sacrifieront les intérêts qui leur ont fait repousser un fois déjà les projets financiers du chancelier.

« Il s'agit de savoir si le Reichstag sera vraiment un Parlement impérial, l'incarnation de l'unité nationale ou la représentation exacte, l'image fidèle des sentiments et des espérances particularistes.

« Ce sont ces sentiments et ces espérances, si viraces dans la fraction du centre, qui avaient exaspéré M. de Bismarck. Il en était, dit-on, arrivé à désirer la guerre, parce qu'il pensait qu'en confondant tous les Allemands dans une même passion, elle réduirait enfin les éléments réfractaires à l'absorption prussienne.

« Là est encore le danger. Nous ne tarderons pas à savoir à quel point les élections du 21 février l'ont atténué. »

Hier, vers cinq heures, des bruits assez graves ont couru à la Chambre sur l'état de l'empereur Guillaume. Ces bruits méritent confirmation.

Le monde diplomatique paraît confiant dans le maintien de la paix ; il n'en est pas de même dans les cercles militaires de France et surtout, dit-on, d'Allemagne.

L'INCIDENT D'OBOCK

Le Temps ayant annoncé que plusieurs soldats français avaient été tués par les Tun-

1 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Les pêches de Montreuil

Par Francis TESSON

1

Le café Hardy était, il y a vingt ans, le rendez-vous des notables commerçants du quartier Saint-Denis.

Vous en chercheriez en vain aujourd'hui la trace. Le vent démolitionnaire, qui souffla si violemment sur Paris durant l'administration du préfet Haussmann, a emporté le café Hardy avec tant d'autres.

Inutile de verser un pleur sur sa tombe. Son plafond bas, ses banquettes foncées, mal rembourrées, bossuées et trouées, seraient piteuse mine vis-à-vis de nos cafés nouveaux, où tout est fraîcheur, neige et dorure, gaz flamboyants, cristaux étincelants, glaces transparentes et divans faits à souhait pour la mollesse.

Quoi qu'il en soit, le café Hardy possédait une clientèle nombreuse et choisie de merciers, de passementiers, de rubaniers et de rentiers.

La première table de gauche était occupée chaque soir, de neuf à onze heures, par deux

infatigables joueurs de dominos. En douze années, ils n'avaient probablement pas manqué un seul jour, le dimanche excepté, de venir là se disputer amicalement au double-six la demi-tasse de moka fumant qu'ils savouraient à petits coups.

L'un des partenaires, M. Montcornet, était propriétaire de la fameuse maison du *Chat qui pelote*.

Veuf, sans enfants, sans autre héritier qu'un neveu en train de courir après la loge d'avocat, M. Montcornet, qui frisait la soixantaine, était assez riche pour vivre sans rien faire. Mais il était possédé du démon du négoce et rien ne pouvait le déterminer à quitter son comptoir de mercerie tant que duraient les heures consacrées aux affaires. Ses scrupules ne cessaient qu'après sa boutique fermée et son dîner achevé. Il venait alors s'asseoir sur les banquettes du café Hardy. C'était à peu près la seule débauche qu'il se permit en sensibilité.

Son adversaire, ou plutôt son ami, M. Agésilas Renaud, l'y précédait ordinairement de quelques minutes.

M. Agésilas Renaud, chef de bureau au ministère, portait avantageusement le physique de l'emploi : figure rondelette, menton imberbe, crâne dénudé, teint frais mélangé de lis et de roses, bouche souriante, yeux vifs dont l'éclat était tempéré par des lunettes bleues. Il avait la tenue correcte du fonctionnaire qui a conscience

de sa valeur et de l'importance du service qu'il rend à la chose publique. Il était quelque peu plus âgé que M. Montcornet ; mais les soucis avaient tenu une si petite place dans sa vie qu'en le voyant on le retrouvait volontiers de quelques années.

De même que le propriétaire du *Chat qui pelote*, le chef de bureau était veuf. Cette parité de situation avait probablement contribué à cimenter l'amitié qui liait les deux hommes.

M. Renaud avait sur le mercier l'avantage d'être père d'une grande fillette de quinze printemps, dont, à défaut des soins maternels, l'éducation était confiée à un des meilleurs pensionnats de Paris.

Et, tout naturellement, entre deux parties de dominos, la conversation venant à s'engager sur l'avenir, les deux partenaires avaient ébauché plus d'une fois des projets de mariage entre la fille de l'un et le neveu de l'autre.

M. Renaud était exact comme un militaire, ou comme un bureaucrate modèle.

En toute saison, par n'importe quel temps, quels que fussent les événements qui agitaient Paris, il faisait son apparition au café Hardy, à neuf heures moins cinq, pas une minute de plus, pas une minute de moins. Le propriétaire du *Chat qui pelote* n'arrivait qu'au dernier coup de neuf heures, encore se permettait-il parfois un

deuxième quart d'heure de retard.

Aussi M. Montcornet se montra-t-il visiblement déçu, un certain soir, de ne point rencontrer son partenaire à la place accoutumée. D'où provenait ce dérangement inouï dans les habitudes du chef de bureau ?

Il fit quelques pas à travers le café comme une âme en peine, tira son chronomètre, en compara la marche des aiguilles à celle de l'horloge en bois découpé qui ornait le dessus du comptoir, et poussa des hum ! hum ! de mauvaise humeur.

— Avez-vous l'heure vraie, ici ? demanda-t-il à la caissière.

— Nous allons comme la Bourse, monsieur Montcornet.

— Alors, votre cadran est juste : il marque neuf heures quinze, comme ma montre.

Il alla s'asseoir brusquement sur la banquette et ébaucha un long bâillement.

Le garçon de café posa devant lui la boîte aux dominos. Au lieu de vider d'un seul coup sur la table des rectangles d'ivoire, le mercier les tira un à un de leur prison de bois et les aligna à la file, le dos en l'air. Mais sa main, agitée par la fièvre de l'impatience, tremblait, et il lui fallut, à plusieurs reprises, changer la position des dominos pour obtenir une ligne droite. Ce travail exigea un certain temps : c'était autant de gagné sur l'ennui.

kalis, sur le territoire d'Obock, le gouvernement a répondu par un démenti entortillé.

Le XIX^e Siècle se déclare en mesure d'affirmer que le fait est exact et même de donner les noms des soldats assassinés.

ARRESTATION DE M. PEYRAMONT

Mardi, le journal la *Revanche* avait mis à ses fenêtres des transparents annonçant le résultat des élections en Alsace-Lorraine, et des faisceaux de drapeaux français et russes entrelacés. A trois heures de l'après-midi, le commissaire de police du quartier s'est présenté, escorté de quatre agents en civil, aux bureaux de la *Revanche*, et a fait enlever les drapeaux et les transparents, en vertu de l'article 84 du Code pénal.

M. Peyramont, directeur de la *Revanche*, que le commissaire voulait interroger, s'est absolument refusé à l'entendre, et il a publié un article où il prend à partie avec une extrême violence les « plats gredins qui nous gouvernent » et ce « ministère d'infiniment petits et d'infiniment lâches », et qui se termine ainsi :

« Il paraît qu'ils ont la prétention, toujours pour être agréables à l'Allemagne, de supprimer la *Revanche* et de me traduire en cour d'assises, en vertu de l'article 84 du Code pénal, comme coupable de provocation à la guerre avec un pays ami et allié de la France. »

La *Revanche* ne se tient pas pour battue. Elle annonce qu'elle conviera prochainement ses amis et ses ennemis à un grand meeting populaire dans la plus vaste salle de Paris. Mais le commissaire est revenu le lendemain, et en vertu d'un mandat délivré par le juge d'instruction, a mis en arrestation M. Peyramont, directeur du journal, inculpé d'infraction à l'article 84 du Code civil ainsi conçu :

« Quiconque aura, par des actions hostiles non approuvées par le gouvernement, exposé l'État à une déclaration de guerre, sera puni du bannissement, et si la guerre n'en est suivie, de la déportation. »

Quoi qu'on puisse dire en faveur de la liberté de la presse, personne ne saurait blâmer l'initiative du procureur de la République et nous constatons avec plaisir qu'à l'exception des feuilles avancées, les journaux républicains ne critiquent point. L'un d'eux, même, le *Voltaire*, approuve très carrément.

On a trouvé, paraît-il, dans une cachette pratiquée dans la muraille du cabinet du directeur de la *Revanche*, « des papiers compromettants. »

Dira-t-on quels sont ces papiers ?

TREMBLEMENTS DE TERRE

On télégraphie de Nice, 25 février :

« Quelques oscillations à peine sensibles ont été constatées dans la journée d'hier. La ville se vide littéralement ; les étrangers partent en grand nombre par chaque train ;

bien que l'émotion soit un peu calmée, on continue à craindre quelque catastrophe nouvelle.

De toutes les villes environnantes vient le récit d'accidents, malheureusement trop nombreux.

Le maire de Nice a télégraphié à M. Palmieri, directeur de l'observatoire du Vésuve, pour avoir des renseignements sur la durée probable des secousses de tremblements de terre, mais il n'a pas encore reçu de réponse.

Beaucoup de fuyards sont arrivés par la rivière de Gênes et par Menton ; il a fallu entasser dans le casino plusieurs centaines de femmes et d'enfants qu'on a couchés un peu dans tous les coins.

Le baromètre varie entre 772 et 774 ; le thermomètre a donné comme température maxima 13°4 ; comme minima, 2°8 au-dessus de zéro. Le temps est splendide.

Des dépêches particulières reçues ici annoncent une grande éruption de l'Etna.

L'encombrement des dépêches est extraordinaire. »

L'ondulation sous-terrestre a eu un retentissement fort éloigné, car on nous écrit de Belfort qu'une légère secousse a été ressentie dans cette ville.

Le courrier de midi est arrivé hier à Paris avec trois heures de retard. Nous reproduisons le récit qu'on va lire et qui servira de document au dossier scientifique du tremblement de terre qui vient de ravager le littoral méditerranéen :

« Marseille, 24 février.

Cela va paraître invraisemblable, cependant rien n'est plus vrai. Le vapeur *Oasis*, parti de Marseille mercredi dernier, à 6 heures du soir, par une nuit des plus obscures, a été assailli, sur les 8 heures, par une tempête de neige comme on en voit rarement dans la Méditerranée.

La neige s'amoncèlait sur les vergues à tel point qu'à certains moments le roulis secouait cette neige la faisait tomber sur le pont en paquets de 30 à 40 kilos. C'est ainsi que l'un d'eux a complètement brisé la claire-voie des secondes, claire-voie qui, on le sait, est en verre très épais.

La neige n'a cessé que dans la nuit de jeudi, en arrivant aux Baléares. »

Un télégramme de San-Remo annonce que l'église du village de Bajardo s'est écroulée. Trois cents personnes sont ensevelies.

Beaucoup de maisons se sont effondrées. Les morts et les blessés sont nombreux.

On télégraphie de Rome au *Standard* d'hier matin :

« Il est impossible de savoir exactement le nombre des victimes et l'étendue des désastres causés par les tremblements de terre. Il est certain, toutefois, que loin d'avoir été exagéré, les premiers renseignements étaient au-dessous de la vérité.

On estime maintenant que, en outre des pertes matérielles qui sont immenses, le nombre des morts est au moins de 2,000.

Les petites villes et les villages ont beaucoup plus souffert que les grandes villes.

cliquetis plaintif.

Dix heures sonnèrent. Au même moment, la porte de la rue s'ouvrit, et une main se posa sur l'épaule du mercier, en même temps qu'une voix bien connue lui cria :

— Ouf ! c'est moi : me voilà. Je suis en retard ; mais ne m'en veuillez pas, cher ami ; c'est cette maudite voiture qui en est la cause.

— Quelle voiture ? demanda Montcornet, tout en répondant par une étreinte énergique à la poignée de main d'Agésilas Renaud.

— Ah ! c'est juste, vous ne savez pas : asseyons-nous. Je vais vous conter ça.

— Ah ! Renaud, Renaud, dit le mercier avec un tendre accent de reproche : quelle frayeur vous m'avez faite, cher ami, je ne savais que penser, qu'imaginer. Quelle épouvantable soirée j'allais passer sans vous !

Le chef de bureau repoussa d'un revers de main les dominos qui encombraient la table, huma bruyamment quelques gorgées de café que le garçon s'était empressé de lui verser dès son arrivée, et fit claquer sa langue contre son palais en signe de satisfaction :

— Mon cher ami, dit-il, j'ai une grave nouvelle à vous annoncer.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria Montcornet interrogé.

— Une révolution va s'accomplir dans mon

existence.

— Une révolution, gémit le mercier.

— Une révolution radicale.

Le mercier jeta autour de lui un regard effrayé. Il croyait déjà entendre gronder dans la rue le canon de l'émeute.

— Rassurez-vous, cher ami, reprit en souriant le chef de bureau. Quand je dis révolution, je parle par métaphore.

— Par métaphore ? dit le mercier qui ne comprenait pas, mais qui, par politesse autant que par amour-propre, fit semblant de comprendre. Du moment que vous parlez par métaphore, c'est différent.

— En quatre mots, voici la chose : Je prends ma retraite.

Le mercier eut un serrement de cœur.

— Vous dites ? demanda-t-il comme s'il n'eut pas entendu.

— Mon Dieu oui, mon bon ami Montcornet, je prends ma retraite à la fin du mois, c'est-à-dire dans huit jours. Eh ! eh ! voilà plus de trente ans que je sers mon pays, que je consacre au service de mon pays toutes les forces vives de mon intelligence ; n'est-il pas juste que je me repose enfin et que mon pays reconnaissant me fasse cadeau d'une modeste pension pour mes vieux jours ?

— Je ne dis pas non, balbutia Montcornet.

— Quoi ! Vous ne me félicitez pas ! Est-ce que

ÉTRANGER

ITALIE. — M. Depretis a résigné, entre les mains du Roi, le mandat de former le nouveau cabinet.

On télégraphie de Rome, 25 février, au *Temps* :

« La situation devient de plus en plus difficile. Le Roi est dans le plus grand embarras ; il a mandé de nouveau plusieurs hommes politiques, et il a voulu de nouveau s'entretenir avec M. Bianchi, président de la Chambre.

M. Bianchi ne lui a pas caché que la situation parlementaire était des plus embrouillées. Il aurait insisté pour que l'un des chefs de l'opposition fût chargé de la mission de composer un cabinet.

Dans les couloirs de la Chambre on disait ce matin que le Roi avait appelé M. de Robilant pour le prier de former un ministère, mais on ajoutait que M. de Robilant n'était pas disposé à accepter ce mandat.

J'apprends au dernier moment que M. Crispi a été appelé au Quirinal. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 février.

La physionomie générale du marché est bonne, les inquiétudes semblent se dissiper et avec cette confiance la spéculation imprime aux cours de nos rentes une impulsion soutenue : 3 0/0, 79.12 ; 4 1/2 0/0, 108.05.

Les obligations foncières et communales à lots ont été l'objet de demandes nombreuses et suivies. L'action du Crédit Foncier se négocie couramment à 1,330.

La Compagnie des Lits Militaires a été déclarée adjudicataire du service des dix-huit corps d'armée résidant en France, pour vingt années, à partir du 1^{er} avril 1887.

Elle émet 40,000 obligations de 500 fr., rapportant 30 fr. payables par semestre en mai et en novembre et remboursables à 600 fr. en 25 années.

Sur ces 40,000 obligations, 26,667 titres remplacent ceux des anciennes émissions qui sont encore en circulation.

Les porteurs d'obligations anciennes ont l'option entre le remboursement à 600 fr. à l'époque qui sera ultérieurement fixée et l'échange contre une obligation ayant droit au coupon de 15 fr. à toucher le 1^{er} mai prochain, plus une soulte en argent de 25 fr.

Les obligataires qui useront de leur droit d'échange peuvent faire leur demande jusqu'au 3 mars inclus.

Les obligations sont émises à 376.50, jouissance du 1^{er} novembre 1886. Cette somme est payable comme suit :

En souscrivant..... 50 fr.
A la répartition..... 180 »

Le 30 mars 1887..... 180 »
Le 30 avril 1887..... 226.50
L'obligation libérée à la répartition sera délivrée à 375 fr.
La souscription est ouverte au Crédit Industriel et Commercial et sera close le 3 mars au soir.
Les actions et obligations de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont fermes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CANTON DE MONTREUIL-BELLAY

Election au Conseil d'arrondissement
Du dimanche 27 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. Prosper COUSCHER

Ancien Président du Tribunal de Baugé,
Propriétaire à Brézé.

Le *Journal de Maine-et-Loire* a reçu, comme nous, de bonnes nouvelles du canton de Montreuil-Bellay, pour l'élection de M. Couscher, et publiée sur l'existence de ce candidat conservateur les renseignements suivants qui ne peuvent manquer de lui rallier bien des électeurs, car elle a été consacrée tout entière au travail et à l'accomplissement du devoir.

« M. Couscher est un enfant du pays. Né à Brézé, où son respectable père a passé toute sa vie, il y a demeuré jusqu'à son entrée dans la magistrature, et il s'est marié à Epieds.

M. Couscher était magistrat depuis six ans et occupait un poste inamovible, quand éclata la guerre de 1870. Ses fonctions le dispensaient de prendre du service, mais la France était en danger, il n'écoula que son patriotisme. Comme M. Blavier, notre sénateur, comme M. de Maillé, notre député, comme MM. Hiron et Gonnevraye et tant d'autres magistrats, il s'enrôla pour combattre les Prussiens, et il a fait toute la campagne, soit en qualité de capitaine, soit avec le titre de chef de bataillon. Le jour de la bataille de Vendôme, il est resté à cheval pendant tout le combat à la tête de son bataillon que le feu de l'ennemi contraignait à se tenir couché dans une vigne. Cette belle conduite lui valut une proposition pour la Légion d'honneur et pour le grade de commandant, mais il refusa ce grade pour lequel il ne se trouvait pas encore suffisamment préparé.

A la bataille du Mans, son chef, ayant été blessé dès le matin, dut lui remettre le commandement. Il soutint le poids de la journée et, le soir, à la tête de l'arrière-garde de la brigade, il fut chargé de retarder la poursuite d'une division prussienne qui le cerna et le fit prisonnier. Cinq jours après, à Vernon, près Beaugency, il s'évadait, au péril de sa vie, avec l'aide d'un commissionnaire en vins, M. Huot, qui le cachait chez lui, et lui procura les habits de travail d'un ouvrier tonnelier. Sous ce dé-

cette nouvelle vous contrarie ? Seriez-vous jaloux de mon bonheur ?

— Allons donc ! fit le mercier qui s'efforça de rire.

Mais malgré lui et sans savoir pourquoi, il sentait une larme lui monter à l'œil.

— Rentier ! s'écria Agésilas Renaud, je vais être rentier, c'est-à-dire maître absolu de ma personne et de ma volonté, libre d'aller, de venir, de flâner, de travailler ou de me reposer à ma guise, en vareuse, en escarpins, en pantoufles, en robe de chambre, comme il me plaira, sans que personne y trouve rien à reprendre ; maître dans ma maison, car je veux une maison qui soit à moi ; maître dans mon jardin, car je veux un jardin qui soit à moi, un grand jardin plein d'arbres et de légumes ; point ou peu de fleurs ; ça ne sert à rien, les fleurs ! et moi je suis pour l'utile, pour le positif. Montcornet grogna en signe d'assentiment.

(A suivre.)

Grand Théâtre d'Angers.

Dimanche 27 février,
Le COEUR et la MAIN, opéra-comique en 3 actes.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 27 février,
Les AVENTURES de MANDRIN, grand drame.

guisement, il put passer la Loire et traverser les lignes ennemies en Sologne, risquant à chaque instant de se faire fusiller. Ayant eu la bonne fortune de rencontrer le bataillon de mobilisés commandé par M. de la Vingtrie, qui se rendait à Saumur, il prit à peine le temps de venir à Epieds changer de vêtements et demander à sa famille les ressources nécessaires pour s'équiper à nouveau et, aussitôt après, il se mit à la disposition de l'autorité militaire.

Le général Cléret-Langavan, qui commandait une division en Maine-et-Loire, le plaça comme chef de bataillon à la tête du second ban de la première légion des mobilisés de Maine-et-Loire, et cette nomination fut confirmée par le général en chef Chanzy.

Ce fut à la demande formelle de celui-ci qu'après la Commune, les généraux sous lesquels avait servi M. Couscher, renouvelèrent la proposition de son nom pour la Légion d'honneur qui lui fut accordée.

A la paix, il reprit ses fonctions au tribunal de Baugé dont il devint président, au mois de décembre 1874, à l'âge de trente-six ans, se trouvant ainsi le plus jeune des présidents de France. Neuf ans après, le ministre Martin-Feuillée le frappait sur son siège, lui décernant ainsi, inconsciemment, le meilleur brevet d'honnête homme et de digne magistrat.

Que faisaient beaucoup de républicains pendant que M. Couscher se dévouait à son pays? Les préfectures et les sous-préfectures servaient d'abri à un certain nombre; d'autres laissaient sommeiller leur vaillance au coin du feu; d'autres, enfin, à Montreuil notamment, refusaient de livrer leurs chevaux réquisitionnés pour la guerre.

Le Recueil biographique des magistrats réformés en 1883 résume ainsi la vie judiciaire de M. Couscher:

« Un homme antique, le *a justum ac tenacem propositum*, du bois de ceux qui, pour le service de la justice, se laisseraient massacrer sur leur chaise curule avec sérénité. Aussi son indépendance, sa fermeté avaient attiré sur lui les haines des républicains, et la révocation qui l'a frappé ne l'a pas plus surpris qu'elle ne l'a ébranlé.

Il avait montré dans l'exercice de ses fonctions une intelligence du droit, une sûreté de jugement et en même temps une affabilité qui lui avaient valu l'affection et le respect de tous les honnêtes gens. On l'a dépouillé de ses fonctions si bien gagnées et si bien remplies, parce qu'on a pensé qu'il ferait tache au milieu de la magistrature nouvelle. Nous ne nions pas qu'on ait eu raison. »

Voilà l'homme auquel on oppose M. Hacault, candidat républicain, choisi par des républicains, mais républicain honteux puisqu'il laisse dire par le journal officiel des opportunistes à Angers que sa candidature n'a aucun caractère politique.

On ne s'y trompera pas dans le canton de Montreuil. L'élection de dimanche prochain a une importance exceptionnelle. Le conseil d'arrondissement de Saumur se compose de neuf membres réduits à huit. Qua-

tre d'entre eux sont conservateurs, quatre sont républicains. Si M. Couscher est élu, la majorité du conseil sera conservatrice, comme du vivant du regretté M. Morillon. Si, au contraire, M. Hacault est nommé, la majorité sera républicaine et l'on sait ce que cela veut dire.

Les électeurs voudront maintenir leurs votes antérieurs; ils ne se déjugeront pas. Ils donneront certainement leurs voix à M. Couscher, le seul des deux candidats qui soit sincèrement et franchement conservateur.

ACTE DE COURAGE DU COMMISSAIRE DE POLICE DE SAUMUR

Hier soir, vers 4 heures, MM. Cournil et Fremont, marchands de comestibles en gros, se rendaient à la gare d'Orléans, montés dans un cabriolet léger. En arrivant au théâtre, le cheval, assez peureux, se jeta de côté et en même temps l'essieu se rompit. L'animal, affolé de plus en plus, s'emporta avec une rapidité effrayante.

Le commissaire de police de Saumur, M. Rémond, se trouvait heureusement sur le pont. Aussitôt il se jeta résolument à la tête du cheval. Après une lutte sérieuse et s'être laissé entraîner pendant plus de 200 mètres, il parvint à le maîtriser.

Cet acte de courage et d'énergie fait le plus grand honneur au chef de la police de Saumur, lequel a ainsi préservé MM. Cournil et Fremont d'une chute qui pouvait être fatale. Aussi ces derniers se sont-ils empressés de lui en exprimer publiquement toute leur reconnaissance.

Nous avons reçu la note suivante que nous nous empressons de publier:

Ayant eu la douleur de perdre le vénéré frère Rupert, ancien directeur des novices, directeur de l'École des Frères de Saumur, qui, sur 60 années passées dans la vie religieuse, en a consacré 56 à l'enseignement de la jeunesse, ses élèves croient remplir un devoir de justice et de reconnaissance en faisant appel à la générosité des amis de l'enseignement chrétien pour les prier d'avoir la bonté de contribuer à l'érection de l'humble monument funèbre que ses frères en religion et eux ont l'intention de lui faire élever.

Les souscriptions seront reçues, soit chez les Frères, rue Duplessis-Mornay, soit au bureau du journal.

UN GROUPE D'ÉLÈVES.

Nous avons dit qu'il était sérieusement question de mobiliser un corps d'armée du Centre, à titre d'essai. Le corps d'armée serait, dit-on, le 41^e corps (Loire-Inférieure, Vendée, Morbihan, Finistère). 55,000 hommes seraient appelés sous les drapeaux.

M. le général de division Jamont, disponible, a été nommé au commandement de la 21^e division d'infanterie (41^e corps d'armée) et des subdivisions de région de Nantes, d'Ancenis, de La Roche-sur-Yon et de

Fontenay-le-Comte, à Nantes, en remplacement de M. le général Villette, placé dans section de réserve.

MORT DE M. JABOUILLE

M. Jabouille, préfet du Doubs, ancien préfet de Maine-et-Loire, est mort hier matin, à Besançon, en subissant une opération de la gorge. Il était âgé de 44 ans seulement.

M. Jabouille entra d'abord dans la magistrature, et c'est à Saintes qu'il fit ses débuts.

Ensuite il devint sous-préfet de Dôle, puis successivement préfet du Jura, de l'Oise, de Maine-et-Loire et du Doubs.

Originaire du département de la Vienne, M. Jabouille était né en 1842. C'est à Poitiers qu'il avait fait ses études de droit.

LES SEMENCES DE BLÉS APPROPRIÉES AUX RÉGIONS

Dans la dernière séance de la société des Agriculteurs de France, le point capital a porté sur l'enquête qui avait été ouverte par les soins de la Société, dans le but de rechercher quelles diverses espèces de blé il convenait de recommander aux agriculteurs pour chacune des régions de la France. D'après les résultats de cette enquête, les espèces qui donnent les meilleurs rendements sont:

Dans le Nord, les blés chiddam, Victoria, Schériff et le blé rouge de Bordeaux;

Dans le Centre, le blé de Bordeaux également, et ceux de Saumur et de Noë;

Dans le Midi, les variétés de pays, la bladette, le puy-laurence et la touzelle de Provence.

Le plus succulent des desserts est sans contredit les Ananas conservés dans un sirop de sucre préparé par la Maison Toutoute, de la Martinique. — Cet excellent produit, mis à la portée de tous par son prix modique, n'est vendu à l'ÉPICERIE CENTRALE que 0 fr. 95 c. la boîte contenant un Ananas entier.

C^{IE} DES LITS MILITAIRES

Capital social: 5 MILLIONS, entièrement versés
40,000 Obligations de 500 fr.

RAPPORTANT 30 FR. ET REMBOURSABLES A 600 FR. EN 25 ANS AU PLUS, A PARTIR DE 1887 (26,667, sur les 40,000, remplacent les 26,667 Obligations anciennes en circulation.)

PRIX: 576 fr. 50 (jouissance du 1^{er} novembre 1886)

En souscrivant... 50 » la répartition libérée à
A la répartition... 150 » la répartition sera délivrée à
Le 30 Mars 1887... 150 » sera délivrée à
Le 30 Avril 1887... 226 50 575 fr.

Le revenu ressort ainsi à 5 31 0/0 sans compter la prime d'amortissement, en tenant compte de la portion courue du coupon échéant le 1^{er} mai.

Droit de préférence pour les anciens porteurs qui, en faisant leur demande jusqu'au 3 Mars inclus, recevront à la répartition, pour chaque Obligation ancienne:

1^o Une Obligation nouvelle entièrement libérée, semblable à l'ancienne, ayant droit au coupon de 15 francs à toucher le 1^{er} Mai prochain;

2^o Une soulte en argent de 25 francs. Les Obligations anciennes non converties seront

remboursées à une date ultérieure, à partir de laquelle les intérêts cesseront de courir pour elles.

ON SOUSCRIT: Jeudi 3 Mars 1887:
Au Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire, et Bureau de quartier.
Demande immédiate d'admission des Obligations nouvelles à la Cote officielle.

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhume, Refroidissement, Grippe, etc. 47 ans de succès, 41 récompenses. Dépôt partout.

REFUSER LES IMITATIONS

INJECTION BROU

20 ANS D'EXPÉRIENCE. 40 ANS DE SUCCÈS. La seule qui réussit, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents. Injection franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le flacon. J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

Lundi 28 février 1887,

Grand succès à Angers

PRÊTE-MOI TA FEMME

Comédie nouvelle en 2 actes, par M. Maurice Desvallières.

Distribution:

Rabastoul	MM. Duchâteau.
Gontran	Bernard.
Rissolin	Leprin.
Beautiran	Sterveon.
Jean	Bouvier.
Angèle	M ^{mes} Féal.
Edith	B. Mallet.
Juliette	Faucheux.
Magay	Bernier.

LE MAITRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en 1 acte, de M^{me} Sophie Gay, musique de PAER.

Barnabé, M. Nury; Benette, M. Vadius; Gertrude, M^{lle} Guilbert.

LES PANTINS DE VIOLETTE

Opérette-bouffe en 1 acte, paroles de Léon Billo, musique de A. ADAM.

Aleofribas, chanteur, M. Vadius; Pierrot, son fils, M^{lle} Féal; Violette, M^{lle} Guilbert; Polichinelle, M. Faucheux. — La Polichinelle, dansée par M. Faucheux.

La Rose de Saint-Flour

Opérette-bouffe en 1 acte, paroles de Michel Carré, musique de J. OFFENBACH.

Marcacho, M. Vadius; Chapailloux, M. Leprin; Pierrette, M^{lle} Féal.

Ordre: 1. La Rose de Saint-Flour; 2. Le Maître de chapelle; 3. Prête-moi ta femme; 4. Les Pantins de Violette.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochain,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Alsace, Avec JARDIN, REMISE et ÉCURIE, Occupée par M^{me} GRATIEN. S'adresser à M^{me} BACOT, ou à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (132)

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

à l'amiable,

PETITE PROPRIÉTÉ, à Beaulieu (Saumur); MAISON et JARDIN de 22 ares, bordés par la grande route; QUÉTIER en face, contenant 76 ares; Et UN HECTARE environ de terre, à Champigny.

S'adresser à M. LATREILLE-MOUGNAULT, place Notre-Dame, et à M^e BRAC, notaire. (111)

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 6 mars, à une heure,

Etude de M^e BRAC,

D'UNE MAISON

Rue Notre-Dame, 15;

Une MAISON avec CAVES & JARDIN

Au Petit-Puy (Saumur); Et 50 ares de terre et vigne, en 10 parcelles,

Sur Dampierre et Saumur,

Appartenant à M. BOUGREAU-BOURDILLEAU.

Etude de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément.

A VENDRE

JOLI CHALET

Dominant la Loire, entouré de jardin et bosquets,

Situé à Cunault, sur le bord de la route de Saumur,

Et dernièrement occupé par M^{me} veuve COSNIER.

Résidence charmante pendant la belle saison. Chasse et Pêche.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e DEGREZ, notaire.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

UNE PETITE CAMPAGNE

Située aux Rives, sur le bord de l'Authion,

Comprenant maison de maître avec jardin.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A Vendre ou à Louer

UN CHALET

Situé à la Croix-Cassée, près le Chapeau, commune de Villebriant,

Avec 22 ares de jardin bien plantés.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (113)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

GRANDE MAISON

Occupée par M. Chaussepied, rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presles. (50)

A VENDRE

TRÈS GROS

Échalas en Châtaignier

En bois de vingt ans.

Les 5 pieds..... 65 fr. le mille.

Les 4 pieds et demi. 55 fr. le mille.

Petits échalas à des prix très réduits.

Treillages pour clôtures.

S'adresser chez M. JEUNETTE, 44, quai de Limoges, Saumur. (124)

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique;

Vin rouge nouveau à 80 fr.;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

UN MÉNAGE, cocher et cuisinière, demande une place pour la Saint-Jean.

S'adresser au bureau du journal.

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE

et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement:

Seimes, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

l'Onguent Souverain de A. PAJOT

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison:

Brosserie, Cirage pour harnais,

Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais;

Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage;

Plumeaux et Éponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

Saumur, imp. P. GODET.

MAGASINS DU PRINTEMPS

SAUMUR — 20, Place Saint-Pierre (près la Caisse d'Épargne) — SAUMUR

ACTUELLEMENT

GRANDE MISE EN VENTE SPÉCIALE

TOILES & BLANCS

MOUCHOIRS DE POCHE

Linge de Table, Linge de Toilette, Lingerie Fine, Rideaux, Coton écru, Cotonnades Flanelles

MÉRINOS NOIRS & AMEUBLEMENTS

Afin d'engager notre Clientèle Saumuroise, ainsi que celle des Villes et des Campagnes environnantes, dont aujourd'hui nous avons tout à fait conquis la confiance — à se presser de profiter des **VRAIES et BONNES** Occasions qui composent notre Mise en Vente, nous croyons utile de faire connaître quelques-uns des Prix auxquels nos Marchandises sont vendues.

Nous ne doutons pas que toutes les Maîtresses de maison — les Mères de famille soucieuses de leurs Intérêts se montreront très empressées à venir prendre leur part de ces Nombreux Avantages — Elles pourront constater le Nouveau pas fait en avant par les **Magasins du Printemps** dont l'activité commerciale est sans cesse en éveil et dont le But Industriel est de marcher constamment et vite dans la voie du Progrès.

Enfin, pour clore la Saison d'Hiver et préparer l'arrivée des Nouveautés de Printemps — nous mettons également en vente, à tous les Comptoirs

Tout ce qui reste de Marchandises Anciennes

AVEC UN DERNIER ET GRAND RABAIS

PRINCIPALES OCCASIONS

1	Toile	Torchon, pur lin, largeur 0 ^m 50, liteaux rouges, genre lourd, le Mètre.....	25
2	Toile	de ménage, pur chanvre sec, qualité forte, pour chemises et draps, en largeur 1 ^m 80 centimes, et en largeur de 0 ^m 80, le Mètre.....	65
3	Toile	lessivée en pur lin de la Lys, largeur 80 centimètres, qualité fine, pour chemises, le Mètre.....	95
4	Toile	de Fresnay, grain rond, fil et tissage du pays, recommandé pour chemises et draps, largeur 1 ^m 40, le Mètre.....	95
5	Mouchoirs	pour enfants, avec vignettes couleurs, 40 centimètres carrés, le Mouchoir.....	10
6	Mouchoirs	grande taille, avec vignettes couleurs, 56 centimètres carrés, le Mouchoir.....	15
7	Mouchoirs	blancs, grande taille, pur fil, de Cholet, avec vignettes nouvelles, les Six Mouchoirs.....	1 75
8	Serviettes	de Toilette, tissu nid-d'abeilles, écru, avec initiale brodée, grande taille, la Serviette.....	20
9	Serviettes	d'office, en tissu croisé pur fil, avec joli encadrement de couleur, la Serviette.....	60
10	Serviettes	de Bretagne, demi-blanc, pur fil de lin, très belle qualité, article recommandé, largeur 65 cent., longueur 85 cent., la Douzaine de Serviettes.....	7 90
11	Nappes	dépareillées, en Damassé crème, longueur 1 ^m 30, largeur 1 ^m 30, la Nappe.....	1 45
12	Services	de table, Damassé crème, petit damier et damier fleuri, composés de 6 serviettes, largeur 68 c., longueur 0 ^m 82, et d'une Nappe encadrée, largeur 1 ^m 40, longueur 2 mètres, le Service.....	5 90
13	Rideaux	Vitrage, en étamine crème ou blanche, rayures tissées et ajourées, largeur de 68 à 70 c. le Mèt.	25

14	Rideaux	Vitrage, en Guipure et gaze mausseline brochée, fond fin, plusieurs dessins nouveaux, largeur 70 centimètres, le Mètre.....	30
15	Couvre-Edredon	en Guipure française, crème ou blanche, dessins variés et nouveaux. Le Couvre-Edredon.....	2 25
16	Calicot	et MADAPOLAM, sans aucun apprêt, bonne qualité, pour chemises et lingerie, article de 0 fr. 50 le Mètre, au prix de.....	30
17	Coton	écru, genre fort, pour chemises et draps, coton pur Louisiane, fabrication Desgenetais, le Mètre.....	35
18	Coutil	gris, rayures rouges ou bleues, pour stores et matelas, longueur 1 ^m 40, le Mètre.....	1 05
19	Coutil	blanc, rayures marine (dit barre Nationale), pour matelas et couettes de plumes, qualité garantie, largeur 1 ^m 40, le Mètre.....	1 95
20	Flanelle	de santé, pure laine, genre lourd et chaud, se lavant bien, et d'un blanc naturel, largeur 70 centimètres, le Mètre.....	75
21	Mérinos	noir pur laine, qualité forte, pour jupons et costumes, belle largeur, le Mètre.....	1 05
22	Corset	coutil écru, festonné et éventailé, soie couleur, bonne qualité, taille jusqu'à 80 cent., le Corset.....	2 95
23	Cretonne	fleurie pour ameublement, impression d'Alsace, garantie grand teint, tous les coloris dans plusieurs dessins, largeur 80 centimètres, le Mètre.....	55
24	Tapis	de table, à franges, en Lamps Vénitien, dessins riches et variés, sur 1 ^m 30 carré. Le Tapis.....	1 45
25	Foyers	feutre imprimé, dessins orientaux, largeur 60 c., longueur 1 ^m 40, très solide, article valeur 2 fr. 25. Le Tapis.....	1 25
26	Foyers	haute laine, dessins genre Aubusson, fabrication française très solide. Le Foyer.....	3 45

PUIS DES PRIX EXTRAORDINAIRES EN CHAPEAUX DEUIL ET EN CHALES NOIRS — AINSI

Des Chapeaux crêpe noir, belle qualité
à 5 fr. 90 9 75 12 75.

Des Châles longs, cachemire noir
à 16 fr. 75 19 75 25.

NOTA. — Toutes nos Toiles sont en **CHANVRE** ou en **LIN** absolument pur. — Du reste, elles ne sont livrées à la Vente qu'après un minutieux examen, et de plus elles sont **ÉPROUVÉES**, — ce qui nous permet d'affirmer que toutes les Toiles vendues **Aux Magasins du Printemps** sont d'une qualité irréprochable et de nature à satisfaire les Personnes les plus rigoureuses sur ce point. — Nous les garantissons à l'usage, et nous entendons par garantir une Marchandise la rembourser, lorsqu'elle ne répond pas à la garantie donnée.